



Vehicule d'occasion/perte de 4990 euro

Par **stef 77**, le **29/08/2009** à **11:45**

Bonjour, en date du 26/04/09 j'ai acheté un véhicule chez un agent Renault 7290 euro

premièrement le 16/06/09 obligé de faire le contrôle technique 60 euro

deuxièmement le 13/08/09 je part en vacances et le moteur du véhicule casse
le véhicule est remorqué dans un garage le devis tombe 8700 euro + 86 euro de devis et je n'est fait que 3000 km depuis l'achat

troisièmement je suis obligé de rapatrier le véhicule à Paris 2000 km aller retour
et 1200 euro de dépenses entre la location du camion remorqueur + le péage + le carburant

quatrièmement le garage où je l'est acheté me demande une participation de 30/100 sur la remise en état avec un moteur neuf ou alors qu'il mettrait un moteur d'occasion sans me le garantir

cinquièmement je décide de ne pas prendre le risque et quitte à rajouter de l'argent je change le véhicule contre un autre le garage me le reprend 5800 euro alors que je l'est payé 7290 euro (perte 1490 euro)

sixièmement échange 2300 en plus de ma poche

en faisant le calcul je perds 4990 euro en 4 mois sans compter les autres factures suite à la panne tel que le paiement du devis du garage les cartes grises les plaques d'immatriculation et les dommages mentaux causés par ce problème.

que puis-je faire, quel sont mes droits quel recours pour récupérer cet argent je me sens victime d'une arnaque

et d'un abus de faiblesse commercial

pouvez vous m'aider pour récupérez cette argent

merci d'avance pour la réponse

Par **jeetendra**, le **29/08/2009** à **13:04**

bonjour, contactez un avocat pour engager la responsabilité contractuelle du professionnel (agent de renault) qui vous a vendu la voiture qui vous cause tant de désagréments, adresse du [fluo]cdad de Melun[/fluo] pour une consultation juridique gratuite avec un avocat, courage à vous, bon samedi

Conseil Départemental de l'Accès au Droit
Tribunal de Grande Instance
2 avenue du Général Leclerc
77000
MELUN
tel: 01 64 79 81 39
fax: 01 64 79 81 84

Par **stef 77**, le **29/08/2009** à **13:06**

merci pour cette réponse rapide